

Publié le 22 février 2023

A Miramas (Bouches-du-Rhône), la Spl Sens urbain dessine le futur de la Zac des Molières

La SPL Sens Urbain (concessionnaire de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour l'aménagement de la Zac des Molières) confie à la société TPF Ingénierie (Marseille) et à l'architecte Marine Saura la maîtrise d'œuvre du projet. Ce pôle de 18,5 hectares se situe dans la partie septentrionale de la Zac, sur la frange sud de la plateforme multimodale Clésud.



Actuellement en friche, ce secteur est voué au développement économique dans le plan local d'urbanisme de la commune et figure dans le dispositif métropolitain d'identification de l'offre foncière et immobilière pour les entreprises. **Au premier trimestre 2022, des études de faisabilité réalisées par les ateliers Up+ du groupe nantais SCE ont dessiné les contours des enjeux programmatiques, urbains et environnementaux du projet.** La commune de Miramas et la métropole AMP souhaitent y développer un parc d'activités d'une trentaine de lots de 1 000 à 6 000 m² proposés aux artisans et TPE/PME relevant du secteur de la petite industrie. Cette opération, s'étendant sur 11 hectares dont 8 accessibles, intégrera par ailleurs un pôle tertiaire.

Lancement des travaux en 2024

Une trame bleue et verte entourera le secteur, autour du canal de Paty qui le traverse. Les accès se feront par modes doux (cheminements piétons, voies cyclables) et sera desservi par un axe structurant Est-Ouest pour y accueillir le futur Bus à haut niveau de service (BHNS) actuellement en gésine. Sur un plan financier, **l'opération est fixée à 9,94 M€ HT, la métropole AMP dégageant 1,85 M€ HT, s'ajoutant aux 700 000 € du fonds friche.** L'opération fera l'objet d'une concertation pour définir les objectifs du projet, ses enjeux socio-économiques et les impacts attendus sur un plan environnemental et territorial. Si toutes ces phases se réalisent sans encombre, le projet sera définitivement adopté par l'assemblée métropolitaine et les travaux pourraient ainsi être lancés au second semestre 2024, pour une durée de deux ans. **Une belle réalisation initiée par la [Spl Sens urbain](#).**